

### **Pour la rencontrer :**

Au lycée Jean Moulin, l'Assistante Sociale est à la disposition des élèves, des membres de l'équipe éducative, des familles et des partenaires extérieurs pour toute difficulté rencontrée.

Son bureau se trouve au deuxième étage.

Madame KRASNIQI est présente au lycée : le mardi et vendredi de 9h00 à 16h15.

-Les élèves peuvent se présenter directement à son bureau les jours de présence ou demander un rendez-vous auprès de la vie scolaire, qui l'en informera.

-Les familles peuvent la solliciter en passant par le standard de l'établissement : 01-60-37-38-70, et demander à ce qu'on lui laisse un message en cas d'absence.

### **Le rôle de l'assistante sociale :**

Le service social en faveur des élèves soutient les lycéens ayant des difficultés d'ordre personnel, psychologique, familial ou matériel. L'assistante sociale participe à la protection de l'enfance en danger. Elle contribue à la prévention de l'absentéisme et du décrochage scolaire.

L'assistante sociale informe, conseille, accompagne les élèves en difficulté et leur famille. Elle participe à la vie lycéenne en s'inscrivant dans différentes instances institutionnelles :

- le Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC)

- Le Groupe de lutte contre le décrochage scolaire (GPDS)
  
- La Commission Fond Social

Pour les situations matérielles difficiles, il existe un Fonds Social Lycéen qui peut aider, de manière ponctuelle, à faire face aux frais de scolarité. L'assistante sociale reçoit et traite les demandes avant de les présenter en commission. La commission fond social accorde ou non l'aide et détermine son montant.